

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE119 Journalisme 1			
Ancien Code	SOCM1B19	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOCO1190		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jérémy GILTAIRE (jeremy.giltaire@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à donner aux étudiants un aperçu du secteur de la presse en Belgique, plus particulièrement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'en France. Le cours s'articule autour de la typologie des médias, à savoir : la presse écrite quotidienne, la presse magazine, la radio, la télévision, Internet et les réseaux sociaux.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage sont expliqués dans les fiches des AA correspondantes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B19A Journalisme 1 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B19A Journalisme 1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2024-2025 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Journalisme 1			
Ancien Code	23_SOCM1B19A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO1191		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jérémy GILTAIRE (jeremy.giltaire@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Donner aux étudiants un aperçu de l'évolution de l'information et du journalisme, depuis les débuts jusqu'à nos jours. Le cours balayera les spécificités des différents médias d'information : la presse écrite (papier et numérique), la radio, la télévision, les sites web d'info et les réseaux sociaux. Pour chacune de ces plateformes, le cours proposera aussi un panorama de ce qui existe en Belgique (les groupes de presse, les chiffres liés à l'audience...).

Nous aborderons également les notions importantes liées à l'information et ce qu'elles recouvrent : presse, journaliste, actualités, ligne éditoriale, angle...

Une dernière partie du cours vise à sensibiliser aux biais cognitifs auxquels les journalistes peuvent être exposés dans le traitement de l'information.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Interagir avec son milieu professionnel
- Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
- Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
- Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cours magistral avec des exemples en lien avec l'actualité + support Power Point synthétique, assorti de liens multimédia, posté sur la plateforme ConnectED.

Démarches d'apprentissage

Un support de cours, sous forme de Power Point, sera mis à la disposition des étudiants, sur la plateforme ConnectED. Cette synthèse doit être enrichie par des notes prises au cours.

Une approche de terrain permettra de compléter l'approche théorique, via l'organisation des journées dites professionnelles et interdisciplinaires, organisées au Q2 : rencontre de professionnels, analyse de situations précises, travail en équipe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Après l'examen écrit, une consultation des copies sera proposée aux étudiants.

Sources et références

- BARBIER Frédéric et BERTHO LAVENIR Catherine, Histoire des médias, de Diderot à Internet (3e édition), Armand Colin
- JEANNENEY Jean-Noël, Une histoire des médias, des origines à nos jours (5e édition), Editions du Seuil, 2015
- MOULIGNEAU Xavier, Cours d'introduction au journalisme Bloc 1

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Synthèse Power Point et notes de cours / ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 (*)

Evaluation écrite sur le contenu de la synthèse Power Point et la matière vue au cours lors du Q1 pour 70 % des points.

Q2 (*)

Evaluation écrite sur le contenu de la synthèse Power Point et la matière vue au cours lors du Q2, intégrant les notions théoriques du Q1, pour 30 % des points.

Q3

Examen écrit pour 100 % des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	70	Tvs	30	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Tvs = Travail de synthèse, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

(*) La participation aux journées professionnelles "métiers" est obligatoire dans le cadre de cette UE.

Des sanctions seront appliquées (voir consignes du cours) pour tout étudiant qui ne participerait pas à ces journées sur le terrain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

